

DATE DE CONVOCAATION
15/05/2023

DATE D’AFFICHAGE
15/05/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
25
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-trois, le **lundi 22 mai**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECCEUR, Mme Monique BOBLIN, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Patrick DESVAGES donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Bernard LELAIZANT

Absent(s) non excusé(s)

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BOISSÉE

Délibération n° 23.05.22/08

Objet / Désignation des conseillers municipaux membres du CCAS

Monsieur Damien de WINTER, Maire, rappelle à ses collègues que le Centre Communal d’Action Sociale est un établissement public dirigé par un Conseil d’Administration dont le Maire est Président de droit et dont la moitié des membres sont élus par le Conseil Municipal en son sein.

CONSIDÉRANT la délibération du Conseil Municipal n° 23.05.22/07 du 22/05/2023 fixant à six le nombre de membres élus par le Conseil Municipal au Conseil d’Administration du CCAS,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, procède à l’élection de ses représentants au CCAS.

Aussi :

- Mme Monique BOBLIN, demeurant 50 rue Pasteur
- M. Bernard LELAIZANT, demeurant 2/1 rue du Bois
- Mme Josette ALDROVANDI, demeurant 73 rue Pasteur
- Mme Naïma ANNOUCHE, demeurant 6 impasse des Jardins
- Mme Magali LE BLAIS, demeurant 12 rue Guy Môquet
- M. Didier HERGAS, demeurant 2 ter rue du Centre

sont élus par vingt-six (26) voix membres du Conseil d’Administration du CCAS.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOISSÉE



Le Maire,
Damien de WINTER

PREFECTURE DU CALVADOS
25 MAI 2023
COURRIER